



Enjeux de l'eau en Nouvelle-Aquitaine

Accompagnements régionaux



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Forum Rivières 14/11/2024 à Lathus







Grande région avec 12 départements : Grande diversité de ressources en eau et milieux associés (têtes de bassin, rivières, fleuves, zones estuariennes, nappes souterraines, lacs, zones humides...)

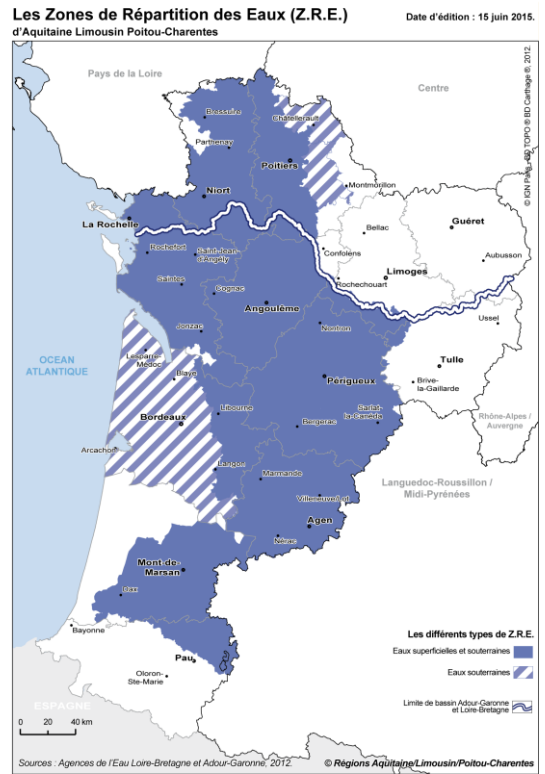
Mais une pression quantitative constante, pression accentuée par le dérèglement climatique

Des prélèvements significatifs dans les masses d'eau

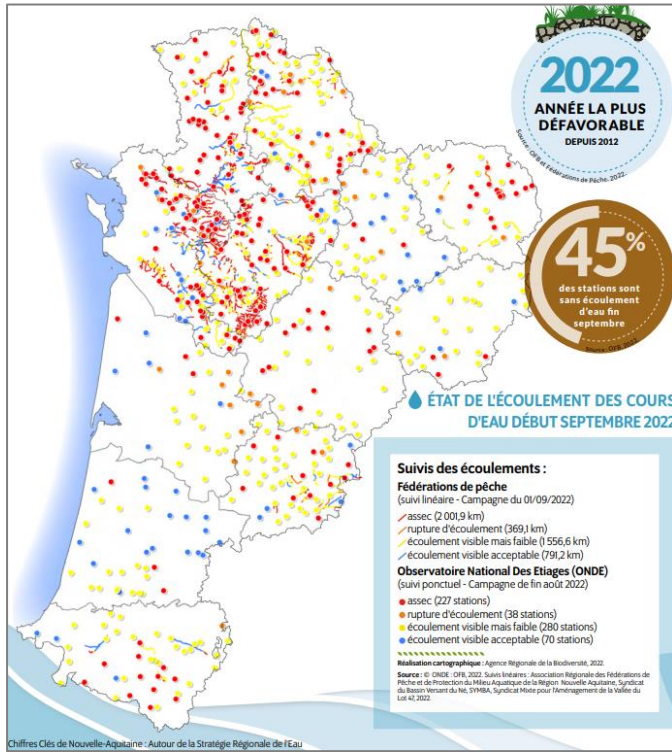
1,5 milliards de m³ D'EAU DOUCE prélevés en moyenne en Nouvelle-Aquitaine

-  **45 %** agriculture
-  **35 %** eau potable
-  **12 %** industrie
-  **8 %** énergie

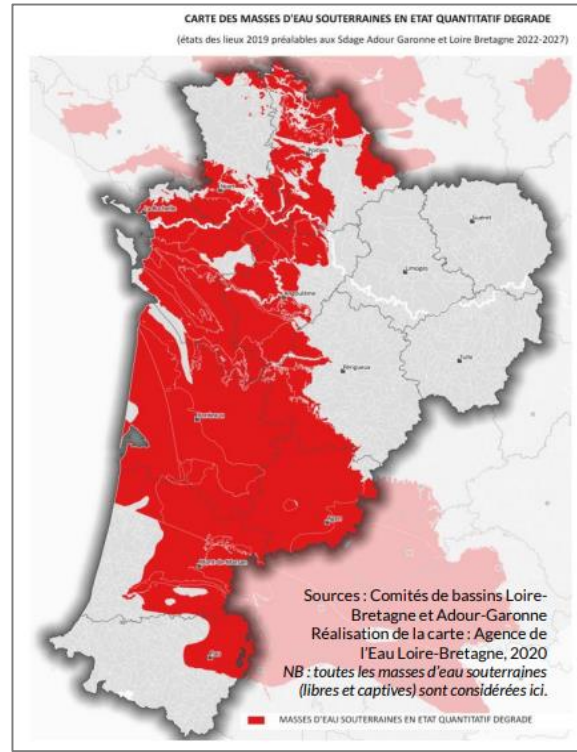
75 % du territoire en Zones de Répartition des Eaux (ZRE)



Des cours d'eau impactés par la sécheresse

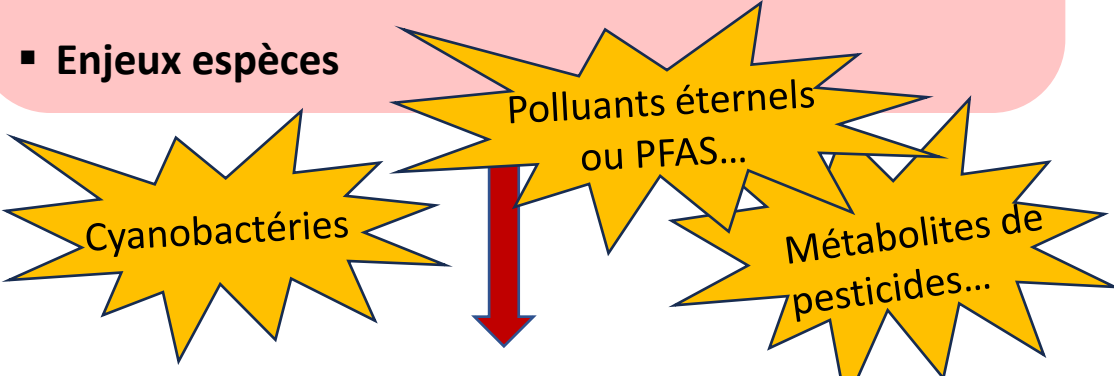


Des nappes souterraines en état quantitatif dégradé

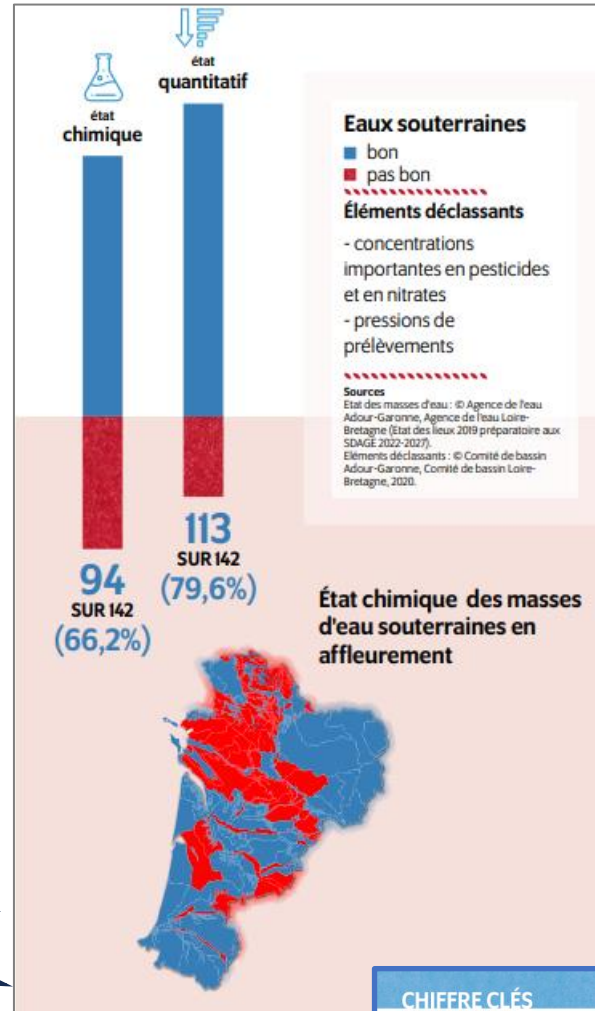


Une pression qualitative marquée

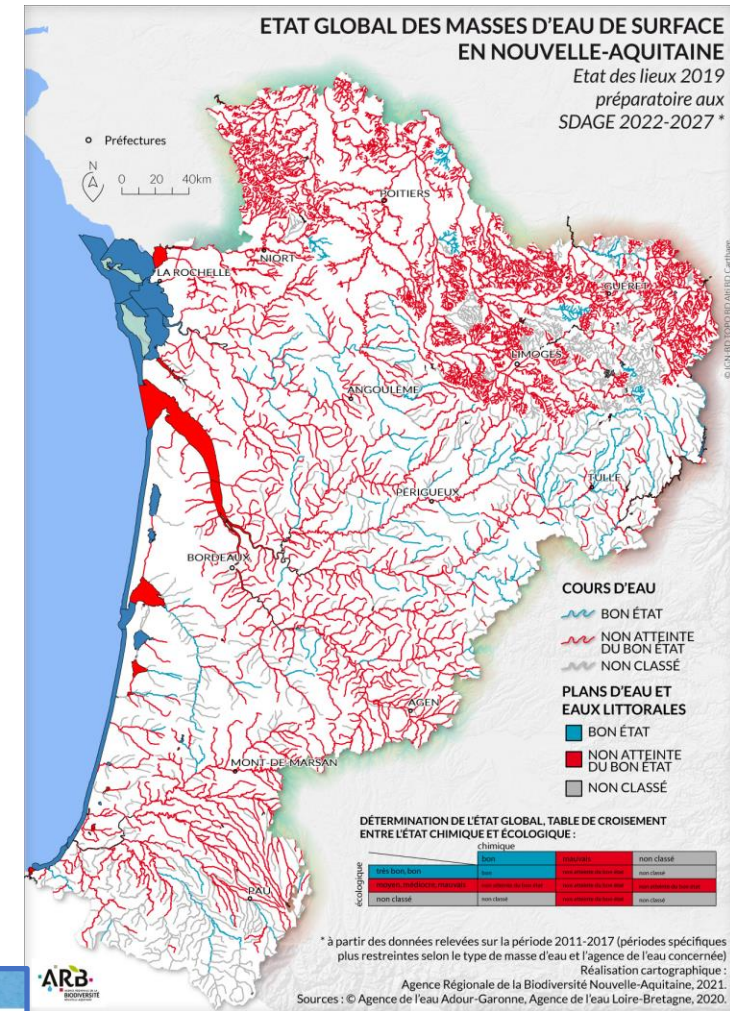
- **Enjeux qualitatifs** : une contamination généralisée des cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine par les pesticides (mais pas que...)
 - 2/3 des masses d'eau superficielles dégradés
 - 1/3 des masses d'eau souterraines en mauvais état chimique
- **Enjeux de fonctionnalité des milieux** : de nombreuses altérations du fonctionnement hydrologique et morphologique, pressions sur les zones humides...
- **Enjeux espèces**



- Des enjeux quantitatifs / qualitatifs / fonctionnels
- Des tensions croissantes sur les usages



Source : Chiffres Clés de Nouvelle-Aquitaine : Autour de la Stratégie Régionale de l'Eau ; ARBNA mai 2023





2018 – Stratégie Régionale de l'eau

Après la fusion des régions en 2016, construite sur la base d'un état des lieux scientifique, d'une concertation et de contribution de près de 700 acteurs régionaux en 2017

=> Socle de la politique régionale et du règlement d'intervention Eau => 4 orientations

« RI eau » révisé en juillet 2020 (16 fiches) et en mars 2024 (13 fiches)



2019 – Feuille de route Néo Terra / 2023 Néo Terra 2

Dédiée à la transition énergétique et écologique (6 ambitions)

Ambition 1 « Reconstituer les ressources naturelles pour l'avenir »

- **Objectif 1** : « retrouver partout de l'eau en quantité et de bonne qualité »

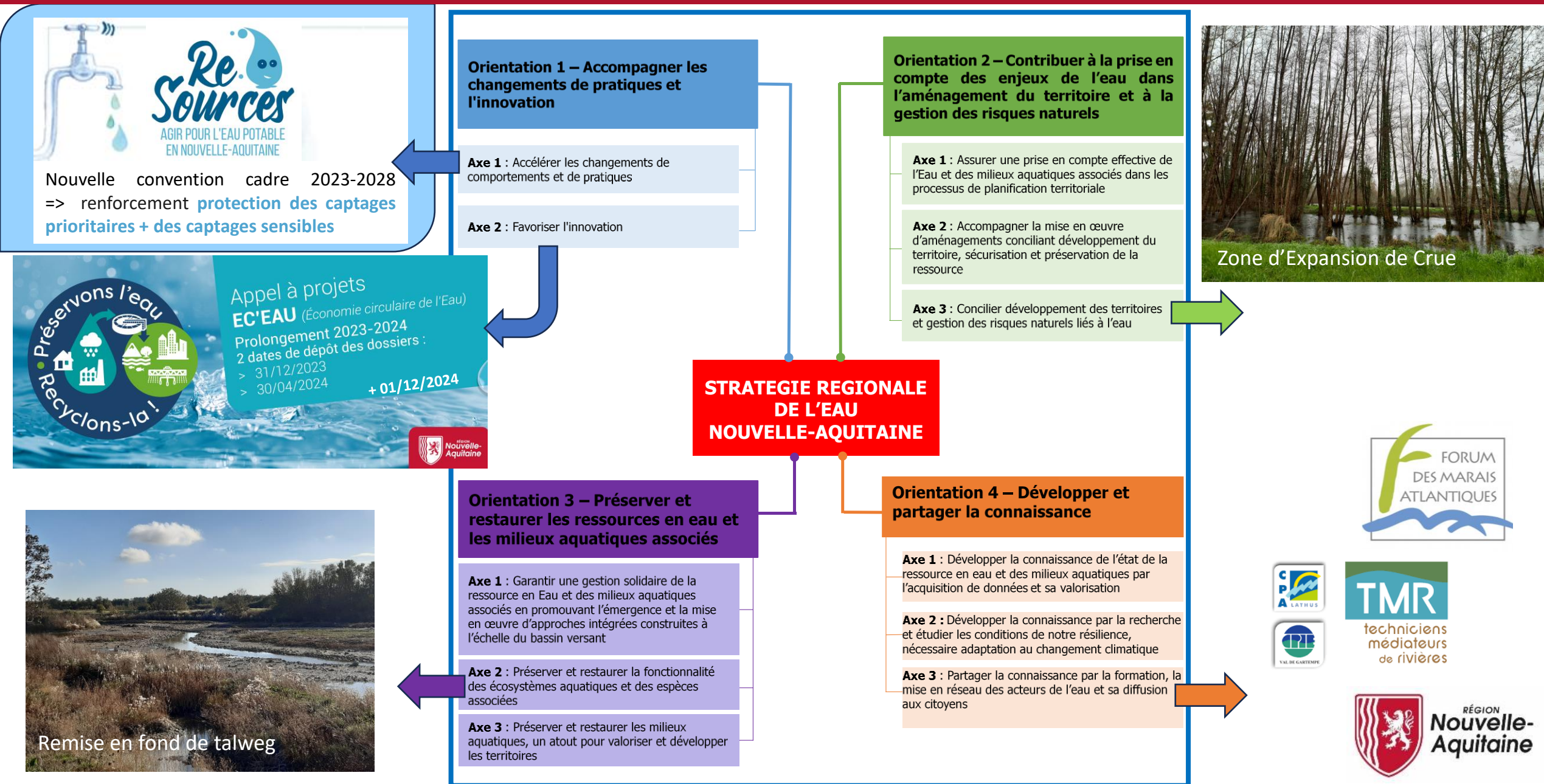
Préserver les ressources en eau, notamment par la restauration des zones humides et le maintien de l'élevage

Rationaliser la consommation de l'eau et restaurer sa qualité

- Réguler, faire évoluer les usages (changer les comportements, les pratiques...)
- Accompagner le développement d'innovations...



Architecture de la stratégie régionale de l'eau en 4 orientations





- Fiche 1 : Soutenir l'agroécologie sur les zones à enjeux Eau
- Fiche 2 : Préserver la ressource des captages d'eau potable : le programme Re-Sources en NA
- Fiche 3 : Améliorer l'efficacité hydrique des entreprises afin de réduire leur besoin en eau et d'améliorer la qualité de leur rejet
- Fiche 4 : Favoriser la réutilisation des eaux non conventionnelles

• Fiche 5 : Prévenir et gérer le risque d'inondation fluviale

- Fiche 6 : Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Fiche 7 : Promouvoir les outils opérationnels conduits à l'échelle de territoires hydrographiques cohérents
- Fiche 8 : Préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau
- Fiche 9 : Rétablir les continuités écologiques
- Fiche 10 : Restaurer la fonctionnalité des zones humides (ZH)
- Fiche 11 : Préserver et restaurer les populations de poissons migrateurs

- Fiche 12 : Accompagner les partenariats en lien avec l'organisation de la gouvernance, la mise en réseau des acteurs de l'eau et l'acquisition de données scientifiques sur les territoires à enjeux
- Fiche 13 : Soutenir la connaissance, l'innovation et les changements de pratiques, en réponse à des enjeux d'envergure régionale ou nationale et en lien avec les milieux aquatiques continentaux



Règlement simplifié (13 types de projets, dits « dispositifs » à la place des 16 fiches détaillées)

Extrait SP 11 mars 2024, exécutoire 22/03/2024

Présenté sous forme de tableau :

EAU						
POLITIQUE	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES	ASSIETTE	INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE REGIONALE	REGIME
		Inscrire en vert les critères qui relèveraient d'Eco socio conditionnalités				
<p>EAU</p> <p>Aucune subvention inférieure à 5 000 € ne sera accordée (total des subventions accordées pour investissement et fonctionnement sur un même projet quels que soient le nombre de dossiers administratifs). Afin d'atteindre ce plancher, il est recommandé au maître d'ouvrage de regrouper au maximum les demandes de subvention et d'envisager également de la pluri annualité.</p>						

Précision des dépenses éligibles (pointing to ASSIETTE)

ajusté selon autres financements et budget régional (pointing to INTENSITE MAXIMALE DE L'AIDE REGIONALE)

Régime d'aide d'Etat (pointing to REGIME)

Aucune subvention inférieure à ~~1000~~€ pour une bonne gestion des fonds publics.

Révision de ce montant « plancher » à **5 000€**

→ **Vise à inciter à regrouper les actions** dans un même dossier de demande, voire pluriannualité pour petites actions



Axe1 : Accompagnement des changements de pratiques et des comportements

- Fiche 1 : Soutenir l'agroécologie sur les zones à enjeux Eau
- Fiche 2 : Préserver la ressource des captages d'eau potable : le programme Re-Sources en NA
- Fiche 3 : Améliorer l'efficacité hydrique des entreprises afin de réduire leur besoin en eau et d'améliorer la qualité de leur rejet
- Fiche 4 : Favoriser la réutilisation des eaux non conventionnelles

Nouvelle fiche :
pour actions OPA sur territoire Contrat Re-Sources

Nouvelle fiche : Création d'une aide pour favoriser la **REUT** (AAP Ec'Eau)

Revalorisation du taux de soutien des actions pour le programme Re'Sources, pour renforcer le soutien à la sortie des phytosanitaires



Axe 2 : La prise en compte des enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire et la gestion des risques naturels

- Fiche 5 : Prévenir et gérer le risque d'inondation fluviale

Ajout dans les dépenses éligibles de l'acquisition foncière de terrains, destinés à favoriser l'expansion de crue (plafond de 10 000 € HT par hectare)

+ Des actions régionales en faveur de l'eau, hors règlement d'intervention Eau, en transverse dans d'autres politiques régionales...

A noter document cadre, schéma de planification stratégique et prescriptif, qui a pour ambition de réussir collectivement les transitions [SRADDET](#)



Axe 3 : La préservation et la restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques

- Fiche 6 : Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Fiche 7 : Promouvoir les outils opérationnels conduits à l'échelle de territoires hydrographiques cohérents
- Fiche 8 : Préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau
- Fiche 9 : Rétablir les continuités écologiques
- Fiche 10 : Restaurer la fonctionnalité des zones humides (ZH)
- Fiche 11 : Préserver et restaurer les populations de poissons migrateurs

Renforcement des approches stratégiques à l'échelle des bassins versants avec soutien à la révision des SAGE

Elargissement de l'aide sur la continuité écologique au contournement des étangs

Ajout des organismes financiers reconnus d'utilité publique, comme bénéficiaires éligibles au soutien en restauration, cours d'eau et zones humides

Maîtrise d'œuvre plafonnée à 10% des travaux (au lieu de 8)

arrêt du soutien de l'animation des contrats territoriaux milieux aquatiques



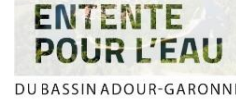
Axe 4 : L'acquisition et le partage de la connaissance

- Fiche 12 : Accompagner les partenariats en lien avec l'organisation de la gouvernance, la mise en réseau des acteurs de l'eau et l'acquisition de données scientifiques sur les territoires à enjeux
- Fiche 13 : Soutenir la connaissance, l'innovation et les changements de pratiques, en réponse à des enjeux d'envergure régionale ou nationale et en lien avec les milieux aquatiques continentaux

- Acquisition de connaissance sur des enjeux émergents, pour aider à la décision politique ;
- Expérimentations portant sur les interrelations biodiversité / santé des milieux aquatiques / santé humaine, approche « Une seule santé » ;
- Actions de démonstration en vue de diffuser et massifier des pratiques innovantes en faveur de la protection de la ressource en eau ou des milieux aquatiques...

- Actions structurantes des EPTB
- Réseau des techniciens médiateurs de rivières animé par CPIE Val de Gartempe
- La mutualisation, diffusion des connaissances, sur les zones humides et l'accompagnement technique, du Forum des Marais Atlantiques (FMA)...

Appel à projet concerté



1. Encourager, massifier et amplifier la réalisation de **travaux de restauration hydrologique de zones humides**
2. Encourager la **montée en puissance** de la prise en compte des zones humides par les **collectivités locales** en réponse aux objectifs de la compétence GEMAPI
3. Favoriser la **mise en réseau et la valorisation** des projets lauréats, permettant de constituer un pool de retours **d'expériences régionales reproductibles au service des territoires**
4. Contribuer à atteindre les objectifs du **4^{ème} plan national milieux humides 2022-2026**, lancé en mars 2022 par l'Etat

AAP en cours : fin de dépôt des dossiers au 01/12/2024





Cheffe de service Eau
Muriel PASSOUNAUD-LOPES
05 87 21 20 46
eau@nouvelle-aquitaine.fr

Assistante
Catherine SEGURA
05 55 45 00 62

Limoges
Bordeaux
Poitiers

Suivi Eau et milieux aquatiques
87- 23- 19 - 86
Chargée mission
Ludivine TINLOT
05 55 45 00 72

Suivi Eau et milieux aquatiques
86-79-17-16
Chargée mission
Isabelle LAROCHE
05 49 38 47 58

Suivi Eau et milieux aquatiques
47-33-40-24-64
Chargé mission
Eric LAVIE
05 57 57 83 07

Suivi Eau et industries
Chargé mission
Jean-Philippe BESSE
05 55 45 00 96

Coordonnatrice du projet
NBRACER
Chargée de mission
Yohana CABARET
05 57 57 86 04

Eau et changement climatique
Chargée de mission doctorante
Marine PETIT-JEAN
05 49 86 34 75



Coordinateur de la cellule Re-Sources
Damien LADIRE
05 49 38 47 48

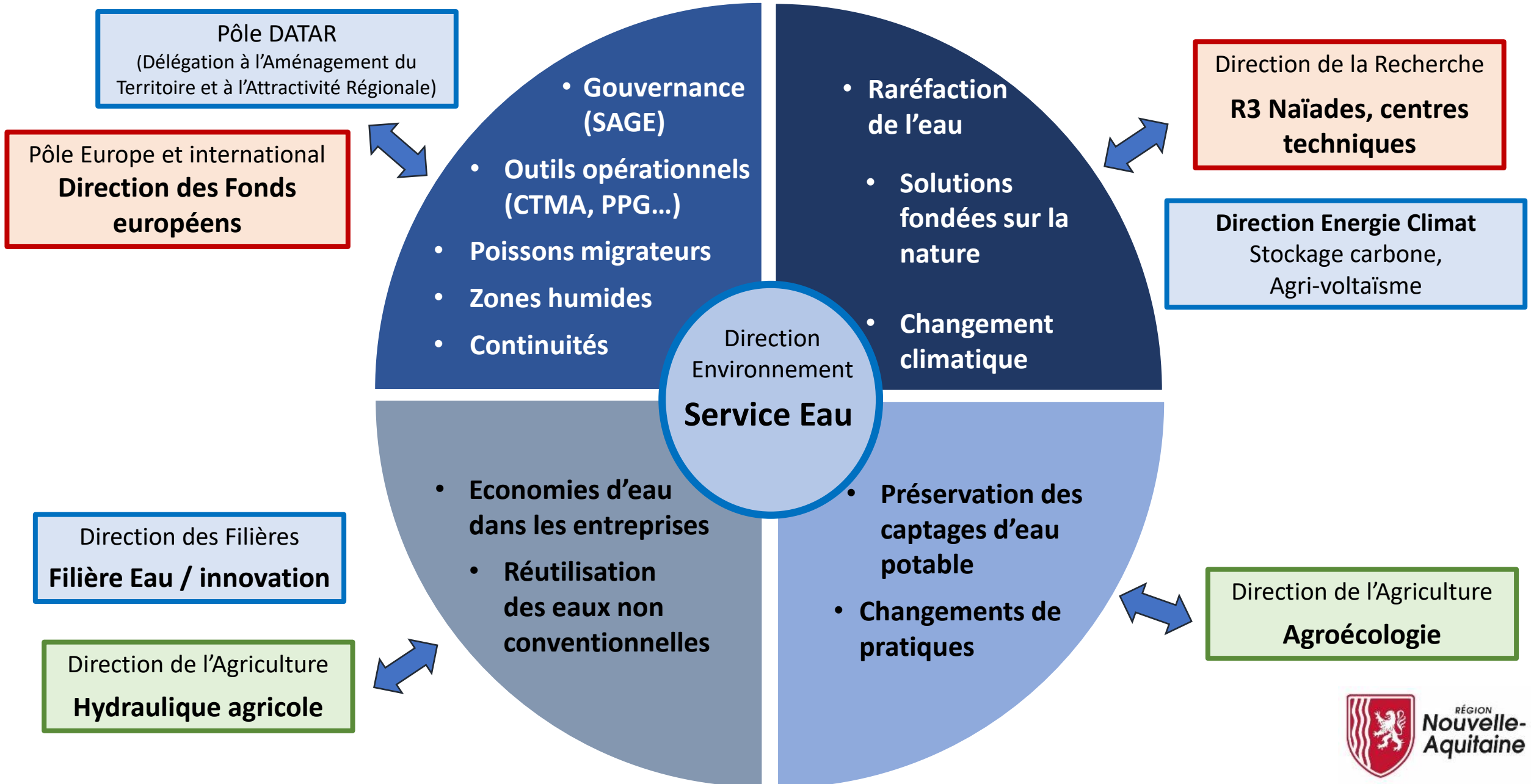
Animateur
Cellule Re-Sources
Benoit TEXEREAU
05 49 38 49 26

Animatrice
Cellule Re-Sources
Cindy ROLLER
05 47 30 34 02

Animateur
Cellule Re-Sources
Emilie GUERET
05 87 21 20 66

Animatrice
Cellule Re-Sources
Margaux PFISTER
05 56 56 19 82

Technicienne
Cellule Re-Sources
Audrey TOUNISSOU
05 49 55 82 79





Merci de votre attention
eau@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**